CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par semestre; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considéré comme annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année.—[illegible] personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $80; les [illegible] pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, [illegible] maisons de commerce faisant la commission, [illegible].

Les ANNONCES des mariages, [illegible] décès, les articles pour appeler l'attention [illegible] des ventes de meubles, biens meubles, [illegible] signés par les passagers, les annonces [illegible] &c. &c., seront payer au taux des [illegible] ordinaires.

Les ANNONCES qui ne [illegible] paraîtront que par intervalles paieront $1 [illegible] pour chaque insertion.

Les ANNONCES [illegible] d'une nature personnelle, lorsqu'elles seront admises, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Un DESCOMPTE de 25 pour cent sera fait aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes faites par autorité de justice, ventes de plantations, d'esclaves marrons, animaux épaves ou perdus, &c. &c., lui seront portées en compte séparé aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Les ANNONCES de faillite seront publiées, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou par un répondant.

Les CARTES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de leurs annonces, paieront pendant la saison des plaisirs, $150.

Les AVIS de candidature à des emplois publics, et autres d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur COMMERCE, cap. Varé, partira tous les samedis à 10 heures du matin, et fera à l'avenir le service régulier, les propriétaires étant déterminés à faire tout ce qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, feront tout pour rendre ce bateau aussi agréable aux chargeurs et aux passagers.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord.

J. MATTERE, 10, rue St. Louis.

A VENDRE—Le bateau à vapeur Chief Justice Marshall, portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines à vapeur, est en très bon ordre et prêt pour les voyages. S'adresser à

STERNS & Co, 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour les ports des E.-Unis.

Pour New York—Le beau brick BRILLANT, capitaine Gill désire 100 barils ou pour compléter son chargement; s'adresser à

LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Baltimore—Le beau brick W.M. PRICE, capitaine Knight ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu; fret ou passage s'adresser à

LEVI H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier A. I. PICO, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, Rue de la Commune, No. 93.

POUR NEW-YORK.

Le brick A. I. MARGARET, capitaine Swan, désire 150 barils; s'adresser à

L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—Nouvelle Ligne—Paquebot pour lundi, 24 Avril—Le navire ALABAMA, capitaine C. C. Berry, partira pour le susdit port comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à

FRANKLIN & AMES, 55, rue du Camp.

POUR SAVANNAH—Le brick KENTUCKY, capitaine Hutch désire 100 barils pour compléter son chargement. S'adresser à

L. D. C. WOOD, 22, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier BRILLANT, capitaine Gill, mouillé vis à vis du marché aux légumes, sera de suite prêt pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR NEW YORK.

La goel. fine voilière A I EXCEL, capt Teller, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, no. 14 rue de Bienville.

POUR MOBILE.

La goel neuve et fine voilière PERU, capt Place, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GRIVOT & PAIGE, no. 12 rue Poydras.

POUR MOBILE.

La goel ATLANTIC, capt. Stevens, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

GRIVOT & PAIGE, no. 12 Poydras.

POUR NEW YORK.

Le brick RUPERT, capitaine Rankin sera de suite expédié pour le port sus-nommé et prendra du fret sur le pont. Pour fret ou passage s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14, Bienville.

POUR CHARLESTON—Le brick A. I. **Hiram** capitaine George Bacon, partira de suite pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de bonnes accommodations, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—Le brick ELCY, capitaine Wall, en chargement, peut prendre 150 barils et partira sous peu de jours. S'adresser à

BAILEY & ABBOTT, ru Bienville no 14.

POUR PHILADELPHIE—La goel. REGISTER, capitaine Griffith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser aucun à bord, en face de la Jefferson, ou à

E. & J. ANDREWS, 24, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le beau brick doublé et chevillé A. I. **America**, capitaine Headwell, construit depuis 2 ans. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à

QUARLES & Co, 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le brick supérieur A I PARAGON, capitaine Butler partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à

L. H. GALE, rue de la Commune no 93

POUR NEW YORK.—Le brick de première classe **Granite**, capitaine Cushing, ayant la moitié de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord vis à vis du puteau no. 8 ou à

L. O. C. WOOD, 22, rue Poydras.

POUR BALTIMORE.

La goëlette fine voilière ELVINA, capitaine Goold, ayant la moitié de sa cargaison peut prendre 300 barrils et 300 de plus sur le pont. S'adresser à

BAILEY & ABBOTT, rue Bienville No. 14

POUR BOSTON.

La belle goëlette **Willows**, capit. Hopkins, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

L H GALE, Rue de la Commune, No 93.

POUR PORTSMOUTH—La fine voilière barque **Damariscotta**, capitaine Stetson, partira incessamment. S'adresser pour passage seulement à

BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.

La Barque JANE, Capitaine Black, qui sera de suite expédiée, a besoin de 150 à 200 pour compléter son chargement.

Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, no 93 rue Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, doublé et chevillé en cuivre, A I CHOCTAW, capt. Freeman Foster, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu, pour passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, no 14 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A I Hobart, capitaine Seldon, sera prêt à recevoir son chargement en 4 jours.

GEORGE GREEN

POUR LIVERPOOL.

Le navire AMERICA, capitaine Cunningham, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co, Rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire A I Milo, capitaine Thompson, désire 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à

L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le fin voilier navire A I. **John Baring** capitaine Hale, désire 300 balles de coton pour compléter son chargement s'adresser à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR GLASCOW.

Le brick A I CORINTHIAN, capitaine Coburn, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu, pour passage seulement, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, Rue Bienville, No. 14.

1250 Yards carrés, de pierres plates de meilleure qualité, pour tout les jours attendues par le navire Perdonel de Liverpool, et à vendre par

W. F. VIGERS & Co, rue du Camp no 35

POUR LIVERPOOL.

Le navire ROYAL WILLIAM, capitaine Taylor, est en chargement, pour fret ou passage, s'adresser à

H. C. CAMMACK & Co.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot CRITERION, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Farrell, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 20 mars

POUR CAMPECHE.

Le bon brick ST. OLOFF, capitaine A. Cochrane, de 140 tonneaux, partira incessamment pour le port sus-nommé, pour fret à très bas prix, s'adresser à

A. DELABASSUS & MONTREUIL, No. 18, rue de la Levée, entre Bienville et Douane.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER POUR TRIESTE.

Le beau trois mats barque Dedalo, du port de quatre cent tonneaux, s'adresser à

DUSSAUT FILS AINE, 77, St. Louis. 20 mars

A FRETER—La belle goëlette WANIER, capitaine Miller, désire 800 balles, s'adresser à

R. & J. ANDREWS, rue de Gravier no 24.

ON DEMANDE.

On demande un batiment tirant peu d'eau pour charger dans le port du golfe du Mexique. S'adresser, rue Bienville No. 47 à

J ROBERT & Co. 24 mars

A FRETER OU A VENDRE—Le beau brick Gustave, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant porter 1550 barils ou 153 tones. S'adresser à

HARRISSON CLEGG & Co. Rue de la Douane. 15 mars

DEMANDE.

On demande de suite, un batiment pour Philadelphie, de 300 boucauds de sucre.

W. G. HEWES & Co. Rue Poydras, No. 34. 10 mars

A LOUER—Une maison agréable et commode, divisée en neuf appartemens, et cuisines à deux étages, et une grande cour, située à l'encoignure des rues Poydras et St. John, vis à vis la résidence de J A Maybin. On pourra prendre possession le 1er avril prochain. S'adresser sur les lieux ou à

JOSEPH LANDIS & Co, No. 14, rue Poydras. 20 mars—12

A VENDRE—Une habitation établie en sucrerie, sur le bayou Terre Bonne, à environ 30 milles Sud de Thibodeauville (La.) et 70 nègres à vendre à bon marché; par une personne désirant retourner au Nord. S'adresser à

MARTINEAU, GRUGER & Co, Ruh Bienville, No. 30. 16 mars—28

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Reimpart et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

G. R. STRINGER, 50, rue du Canal. 7 dec

AVIS.

L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge. C'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour.

J. K. HAMILTON. 1 av—

MAISON A LOUER—Une Maison commode, à deux portes de l'encoignure des rues Perdido et St. Pierre, rue St Pierre. Aussi une petite maison rue Perdido, deuxième maison après l'encoignure St Pierre. S'adresser sur les lieux, ou à

PHILLIPS & HART, no. 38, rue du Camp. 1er avril—28.

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à

LINCOLN & GREEN, No 36 rue du Camp

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION DE RISINGSON—Vente par le Register des Testamens—Le mercredi, dix neuvième jour du mois d'avril mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans. Etat de la Louisiane, en date du 14 mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Henry C. B. Risingson, décédé, l'esclave ci-après décrite, savoir:

Charlotte, âgée de vingt cinq à vingt six ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions de la vente: comptant.

W F C DUPLESSIS, Rég. des Testamens. 17 mars

SUCCESSION DE GABRIEL, f. c. l.—Vente par le Régister des Testamens, Jeudi, 11 mai, mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du sept avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Marguerite Gabriel, femme de couleur libre décédée, l'esclave ci-après décrite.

Maria, négresse âgée d'environ vingt-quatre ans, marchande, bonne domestique.

Conditions de la vente: un quart comptant, et la balance à quatre et huit mois pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spécial jusqu'au parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég ster des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant Louis T. Caire, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 8 av

SUCCESSION DE BURK.—Vente par le Régister des testamens.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 Janvier 1837, il sera, pour compte de la succession de feu Joseph Burk, le mercredi, dix mai 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves et propriétés foncières ci-après décrits, savoir:

1. Un nègre nommé Moses Watkins, arrimeur, d'environ 25 ans.

2. Un nègre nommé Bristol Woodfield, arrimeur, d'environ 30 ans.

3. Un nègre nommé William, arrimeur, d'environ 26 ans.

PROPRIETES FONCIERES.

Un Lot de Terre désigné sur un plan dressé par L. Surgi, le 15 octobre 1836, sous le no. 2, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, des Bons Enfans et d'Amour, au faubourg Marigny; lequel lot, situé près de l'encoignure des rues Marigny et des Bons Enfants, mesure 23 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses qui sont dessus.

2o. Un autre lot de terre désigné sous le No. 3, sur le dit plan, situé au dit faubourg Marigny, dans le susdit îlet, attenant au lot précédent sur la ligne du dit, et mesurant 37 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue des Bons Enfants, entre les rues Marigny et Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions de la vente: Les propriétés foncières à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

W F C DUPLESSIS, Régister des testamens.

N. B. Le susdit plan sera exhibé à la Bourse, le jour de la vente. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant W Y. Lewis, notaire public. 8 av

COUR DES PREUVES.

PAROISSE D'ORLEANS—Succession de Balbesta—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joaquin Viosca, exécuteur testamentaire de Francisco Balbesta, décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég. des testa. 8 av

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des preuves—Succession de Palao—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Arnaud Beauvais, exécuteur testamentaire de madame veuve Martine Palao, décédée, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég des testa. 8 av

LES soussignés, ont l'honneur d'informer le public, que d'après le nouvel arrangement, qu'ils ont fait, ils offrent à vendre à des prix au dessous du marché, les articles suivants:

Bois de chêne, la meilleure qualité	$8	la corde,
do chêne do	8	do,
do sapin do	8	do,
Charbon de Liverpool	2 50	le baril,
Sable blanc	1	do,
do jeune	95	do,
Goudron en barrique	7	do,
do en barillets de 10 galons	2 50	
do do de 5 galons	1 50	

W. E & R. MURPHY, 132 Vieux Bassin. 28 mars

EN débarquement du navire Constellation, venant de Marseille à vendre par le soussigné.—150 caisses vin muscat (marque Greussel), 100 paniers huile de 12 bouteilles, Plaignol, 25 do de 24 demi bouteilles, 90 caisses salaisons assorties, 15 do liqueurs assorties, 10 do curaçoa en cruchons, 10 do eau de vie Dantzick, 20 do eau de fleur d'orange, 10 balles amandes 5 do bouchons, 3 caisses saucissons, 1 jarre fruits alises. 15 m

A S GEORGES.

CAFE, Sucre de la Havane, &c—En magasin et à vendre par les soussignés: 500 sacs café de la Havane; 50 do Java: 40 boucauts sucre blanc de la Havane; 500 milliers cigarres de la Havane; 400 boites cerises à l'eau de vie, 1500 damejeannes rondes, 50 sacs avelines fraiches, 50 balles amandes, 100 barils de fromage de Goshen, 200 boites do, 150 barils vin de Barsac, Grave et Sauterne, 100 barriques vin de Bordeaux, 1000 do Marseilles, 2000 caisses vin rouge, 200 do vin blanc, 50 demi pipes eau de vie de Champagne, 50 quarts do do, 100 demi pipes eau de vie de cognac, 4e preuve, ainsi qu'un assortiment complet de groceries.

CARRIERE, DARAN & Co. 45, rue St Louis 3 av

LES propriétaires des Drays Nos. 20, 174, 195, 185, 1350, 191, 1712, 167, 1711, 1370, 1432, voudront bien envoyer leurs reçus sans délai pour les marchandises prises à bord des navires Nashville et Arkansas, au bureau des soussignés, sans quoi ils seront poursuivis pour la valeur des dites marchandises.

FRANKLIN & AMES, 55, rue du Camp. 5 v

MR. JOHN DE BROT a l'honneur de prier les personnes qui ont quelques comptes à payer ou à recevoir chez lui de vouloir s'adresser à Mr. Priollaud, rue de la Vieille Levée, No. 40, chargé de le représenter durant son absence. 3 av

TOILE à l'usage des familles en pièces de 32 1/2 et 35 3/4 venant des manufactures de Silési (en Prusse), aussi toile à mouchoir, à vendre à des prix très modérés par

JOHN H MARTINSTEIN, encoignure des rues Bienville et Dauphine. 7 av

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes provenant de diverses importations.

15 demi pipes eau de vie fine champagne, 136 barriques vin vieux de haut Talence, St Julien, Medoc, pontet canet, sevin et larose, 102 demi bariques vin blanc sauterne, 5 futailles vinaigre. 1067 caisses vin vieux paullac, leoville, chateau latour, chateau margaux, grau, lafose, pontet et canet, brane, mouton, haut sauterne muscat frontignan et véritable lafitte. 48 paniers champagne. 4 balles bouchons, 800 barriques vins montferrand et talence, 5000 caisses vins, St Estephe, St Julien, St. Seurin, haut talence etc. 300 caisses vin de tavel, 150 do eau de fleur d'orange, 24 barils madère, 300 milliers bouchons pour bouteilles et damejeannes, et un assortiment de marchandises sèches, chambergullas, bas de soie, draps français, alepines, mantilles, indiennes françaises et suisses, couvertures à nègres, bretelles, guinghams. Le tout ayant droit de bénéfice de drawback.

OSMIN BIGOURDAN. 15 mars

LES soussignés reçoivent par le navire New Orléans, un assortiment complet d'étoffes et d'objets de printemps, parmi lesquels se trouvent, 4 caisses chapeaux de paille pour dames et pour enfants, 2 caisses capotes et baleines pour le printemps, plusieurs balles jaconats et mousselines nouvelles, un fort assortiment de mousselines et percales blanches brochées pour robes, mousselines à mousquetaires assorties de rideaux brodés et brochées batiste d'écosse et batiste de fil, une grande quantité de robes de batiste de fil, imprimés pour robes, bandes et entredeux de jaconats, mousseline et batiste, bas de fil d'Ecosse unis et brodés, chaussettes en fil écru, et bas de coton, dito bas de soie noir et blanc, mouchoirs de batiste unis, [illegible] de mousseline et de batiste brodées, coutil de fil et coton pour corsets, ensemble quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à des prix modérés. E. LEFEBVRE & FRERES. 28 mars.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITE.

Séance du vendredi 20 mars 1837.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à publier dans la gazette officielle, que si, dans un délai de quinze jours, après la date du susdit avis, les adjudicataires des terrains vendus le 10 du courant et jour suivant, ne se sont point conformés aux conditions de la dite vente et n'ont pas signé leurs actes, alors et dans ce cas le maire prendra les mesures indiquées par la loi pour faire vendre les terrains à la folle enchère des dits adjudicataires.

Il est de plus résolu que le maire est et demeure autorisé à permettre aux adjudicataires à la vente dite, de substituer d'autres noms aux leurs sur les actes de vente; bien entendu, cependant, que les personnes ainsi substituées devront offrir les mêmes garanties.

(Signé) PAUL BERTUS, recorder.

Approuvé le 21 mars 1837.

(Signé) D. PRIEUR, maire.

Pour copie conforme,

THEARD, secrétaire. 23 mars—15

AVIS.

MR. WILLIAMS, l'oculiste anglais, a l'honneur d'informer le public, qu'il a pris son logement dans la pension bourgeoise de Mme. Worcester, rue du Canal, No. 9. Les Dames et Messieurs affligés de maux d'yeux ou d'oreilles pourront le consulter depuis 10 heures A M. jusqu'à 1 P. M. et aussitôt qu'il aura à sa disposition la sacristie de quelque église pour y recevoir les indigens, il se chargera volontiers de leur administrer gratis, ses soins et ses conseils. Il visitera aussi les personnes âgées ou infirmes demeurant en ville, qui le préviendront un jour d'avance par une lettre contenant leurs adresses et un billet de cinq piastres. Ces visites auront lieu le jour suivant entre 4 et 6 heures de l'après-midi, et les malades connaîtront de suite son opinion sur leur situation.

Son intention est de partir de cette ville le 1er. Mai, pour se trouver à Vicksburg le 13; de là, il partira pour Memphis le 25; de là pour Louisville, le 5 Juin; et de là, pour Cincinnati, le 17.

N. B.—La seconde édition du traité des YEUX ET DES OREILLES, par le Dr Williams, dédié aux rois des Français et des Belges, (30 pages in 8o., peut être obtenue chez l'auteur à la Nouvelle-Orléans.

Prix—$3. 1 av—

AVIS—Les propriétaires de drays, charrettes, voitures, tombereaux etc. sont prévenus qu'à partir du 12 avril 1837 que l'article et dessous mentionné sera mis rigoureusement en vigueur,

Art 6. Tout dray, charrette ou voiture transport que conque devra être pourvu de deux numéros dont un sera placé de chaque côté dans l'endroit le plus apparent de manière que l'on puisse reconnaître le numéro sans faire arrêter le dray, charrette etc. sous peine d'une amende qui n'excédera pas dix piastres.

J. D. LAMBERT. 8 avril

ANIMAUX EPAVES.

Paroisse Jefferson

IL a été conduit au syndic soussigné, les animaux épaves suivans, savoir:

Une Jument baie, ayant une étoile au front, et sans étampe apparente.

Un Cheval bai ayant une étoile au front, queue coupée et sans étampe apparente.

Un Cheval saurel sans étampe apparente.

Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici au 1 Avril prochain, ils seront vendus le dit jour au lieu de dépôt à 10 heures du matin, chez M. Lacoste, le Labarre.

R. BEAUVAIS, syndic. 3 av—3

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Dedalo, de Bordeaux:

1200 caisses Vin rouge St. Julien, Margaux et Pauillac;

200 do do en caisses de 48 bouteilles;

300 do do do 24 do;

60 barriques Vin rouge St. Estèphe;

100 demi bques Vin blanc Barsac et Sauterne;

17 bques Vin vieux St. Estèphe;

50 caisses Vin vieux Margaux;

50 do Sauterne;

20 paniers Anisette;

6 futailles Fil à voile;

15 quarts de pipe Eau de Vie fine Champagne;

30 barils do do;

121 do do do;

50 demi pipes Eau de vie Cognac, 4me. preuve.

40 quarts de pipe do. 3me. preuve do.

DUSSAUT FILS Ainé, 77, rue St. Louis 5 av

EAU DE SELTZ—Reçu par le navire Hâvre maintenant en déchargement, 100 paniers Eau de Seltz, de première qualité, à vendre en gros et en détail par le soussigné.

J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane. 6 av

MAQUEREAUX—150 barils No. 3; 250 do No. 1 et 2; 300 do No. 1 Harengs; 310 caisses de Morue, en débarquement et à vendre par

ROBT. H WHITE, 34, rue Gravier. 6 av

PELLETERIES—28 paquets peaux de chevreuil et d'ours, à vendre par

JAMES REED & Co. 35 rue Royale. 7 av

GRAINES de coton—100 sacs graines de coton du Mexique à vendre par

JAS REED & Co. 35 rue Royale. 6 av

TRAITES SUR PARIS, à vendre par

J. LEBLANC & Co, rue Royale 103. 6 avril

SIROP DE LIMON—150 caisses en débarquement et à vendre par

ROBT. H WHITE. 6 av

NOUVELLE-ORLEANS, 31 mars 1837.

LE propriétaire des COURSES DE CARROLTON, prévient le public, que les personnes qui auraient des chevaux à faire courir auront à prévenir à jours avant le temps désigné.

Il prévient de plus le public que s'il se présente aucun autre genre d'amusement, qu'il disposerait la propriété avec tous les avantages possibles.

S'adresser à

F. PAQUET, Encoignure Girod & Commerce, No. 17, Ou à Carrollton, chez

JOS. FRENETTE. 1 av—7

VENTE DE PROPRIETE DE VALEUR.

MADAME HERRIES ayant l'intention de s'absenter au printems, désire disposer en vente privée et à des prix modérés de toute sa propriété, consistant d'abord, de la propriété qu'elle habite au Bayou St. Jean; de plusieurs terrains de valeur dans le faubourg Lavaudais et environ 300 lots de terre à Carrollton; de plus, 640 acres de belle terre sur le Tangipaho, à environ 3 ou 4 milles au dessus d'Uncle Sam, en face du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville. La propriété ci-dessus mentionnée est située très avantageusement et mérite l'attention des spéculateurs ou des personnes qui désirent se fixer dans une agréable maison de campagne.

Mme. Herries également plusieurs bons domestiques à vendre, 25 vaches à lait, une barouche, un cheval, et un excellent piano, ainsi qu'une quantité de meubles trop nombreux pour les détailler.

Si la totalité de ladite propriété, ou une partie n'est pas vendue à l'amiable, avant la fin du mois, elle sera mise à l'encan dans le premier jour d'avril. On peut en voir les plans, au bureau de M. Barnett, rue Chartres. 14 mars—

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et charbons, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.

F DELAHOUSSAYE, W MERRYFIELD. 16 mars

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivans:

100 barriques vin de Bordeaux,

200 paniers huile surfine,

100 caisses cerise,

30 do vin rouge St Julien, St Estephe,

50 do Chateau Lafitte (demi bouteilles),

50 do do Sauterne do

25 paniers Champagne,

50 do blanc de baleine,

20 milliers bouchons,

150 milliers cigares de la Havane,

50 do liqueurs assorties,

100 do morue,

40 do blanc de baleine,

10 pipes Genièvre de Hollande,

10 do vieux Cognac,

2 do Rum Jamaïque,

100 barils graisse

50 caisses fromage de Goshen,

50 barils maquereaux, à vendre chez

B. COMBE Jr. 11 mars—1 m no 5 rue Jefferson près la Levée.

MESSIEURS Cucullu Lapeyre & Co, offrent vendre

166 pièces d'Acajou, 6 do cèdre, 16 balles de ciré jeunne — en débarquement du Polacre San José, de Manzanillo.

169 do feuilles de tabac,

323 M. cigarres de Principe,

160 sacs de café de la Havane,

4 jarres de confitures pate et gelée,

3 do do do

300 M. cigarres des meilleurs marques,

140 barils feuilles de tabacs,

4 barils d'amandes en coques, en magasin. 16 mars—5

A VENDRE—2000 caisses Raisins de Malaga;

20 tierçons Vin sec de Malaga;

70 do do doux, do;

150 barils Indiens do do;

100 do do Jerez;

20 do Graine pour les oiseaux;

700 barres Fer rond, (barres mineras);

300 potiches Huile.

A. M. DE MIRANDA 28 mars—15

THOMAS J. SPEAR ayant été nommé Encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, est prêt à consacrer tout son temps aux affaires qu'on voudra bien lui confier. Il ne s'occupera que des affaires de l'encan, et espère par son assiduité et son zèle mériter et obtenir une partie du patronage public.

Le bureau est à l'Exchange Place, à deux portes de la rue St. Louis. 20 mars—0

EN débarquement du navire Valhalla, de Marseille, et à vendre par les soussignés:

Vin rouge de Marseille en bques.;

Vin blanc demi barriques;

Vin Muscat de Lunel et de Frontignan, en caisses bonnes marques;

Huile de Plagnol en paniers de 12 et de 6 bouteilles

Amandes, bouchons fins en balles de 10,000;

Cerises, Chinois et Fruits assortis à l'Eau de vie et au vinaigre;

Liqueurs superfines, Curaçao, Crême de Thé; Eau de vie de Dantzick;

Figues sèches en boites et en caissetins;

Prunes Brignolles et Pistoles, en do. do;

Anchois, Thon amariné; Graine de jardinage;

Assortiment de jarres, contenant divers autres articles tous frais et bien choisis.

S. & L GIRARD, 6, rue Conti. 1 mars

Manufacture de Lozenge.

LES Lozenges suivants sont fabriqués dans l'établissement ci-dessus, savoir: pepperment, rose, safrent, liquorist, quinine, epeca, paregorie, thé, vanille, nitre, orange, acide, citron, cough, horehound, toles, gomme d'hiver, coyanne, cinnamon, epeca, opium, gingre, violet, calomel etc. etc.

La liste ci-dessus est une partie des objets fabriqués; le grand agrément des lozenges, qui, d'une médecine désagréable, la font trouver agréable au goût, a été depuis longtems appréciée, son petit volume et ses vertus médicales, en font décidemment l'article le plus préférable pour le rhume, les fraicheurs &c.

Les lozenges sont excellents pour ceux qui ont l'haleine forte, et sont très agréables au goût. Les droguistes ainsi que les marchands de la campagne peuvent en avoir à bon marché, et de qualités égales à ceux importées.

Les ordres seront promptement exécutés par

R. F. NICHOLS, Encoignures des rue du Camp et Natchez. Nouvelle Orléans. 30 mars

MARCHANDISES SECHES.

ANDREWS & BROTHERS, ont en débarquement (en addition à leurs importations récentes) une grande quantité de marchandises sèches pour le printems; ils invitent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, ils les offrent à des prix très modérés, soit par pièce ou par caisses, savoir:

3 caisses de Bombazine, 1ère. qualité; 5 do toile brune et rayée; 3 do drap d'été; 25 do bas de coton; 30 do gingham de fantaisie; 30 do calicos; 4 do mousseline française; jaconas et batiste; 15 do toile d'Irlande pour draps de la largeur de 5 à 12/4; 20 do Linon; 20 do toile à draps; 3 do rideaux de mousseline; 3 do mousseline unie et à raie; 4 do batiste; 5 do mouchoirs de toutes qualités, et beaucoup d'autres marchandises de saison, rue de Chartres, No. 19. 28 mars

WHISKEY—120 barils de Whiskey rectifié, sur la Levée, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 31 mars

Avis de Banques et de Comp.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 1er. avril 1837.

LES souscripteurs au fonds capital de cette Banque qui sont prévenus que ceux d'entr'eux qui au 1er. Août prochain, auront négligé de faire les diligences nécessaires pour faire approuver leurs titres par les avocats de cette institution, seront considérés comme ayant abandonné leurs droits aux actions, et seront en conséquence rayés du tableau des souscripteurs. Par ordre de la Direction,

J. B. PERRAULT, caissier. 4 av

Banque des Citoyens de la Louisiane,

Nouvelle Orléans, 3 Avril 1837.

LES soumissions pour l'escompte devront être faites les jours d'offres avant une heure et demie. Les billets offerts après cette heure ne seront point présentés à la Direction.

J. B. PERRAULT, caissier. 4 av

BANQUE DE CITE.

Nouvelle Orléans. 1er avril 1837.

A UNE assemblée des directeurs tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée.

Résolu à l'unanimité, que toutes personnes maintenant endettées à cette Banque par billets ou lettres de change à l'escompte, jouiront, jusqu'au 15 novembre prochain, du privilège de les renouveler sous les 60 jours, moins de dix pour cent, en fournissant les mêmes signatures; la direction se réservant le droit d'exiger des sécurités additionnelles toutefois qu'elle le jugera nécessaire.

ROB. J. PALFREY, caissier. 3 avril—3

Compagnie du Chemin à Coulisses de Madisonville & Covington.

AVIS est par le présent donné, que les livres de souscription au fonds capital de cette Compagnie seront ouverts dans les villes de Madisonville et de Covington, le 18 du présent mois de Mars, à 10 heures du matin, et resteront ouverts, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, pendant dix jours (les Dimanches exceptés) sous la surveillance des Commissaires sous-ignés:

POUR COVINGTON.

M. G. PENN, L. MILLAUDON, E. M. TERREL, JOHN J. MORTE, et LYMAN BRIGGS, — A la Branche de la Banque de l'Union de la Louisiane.

POUR MADISONVILLE.

A l'Hôtel de Madisonville, sous la surveillance de F. W. LEA, SAMUEL H. HARPER, R. M. CARTER, THOS. L. FERRY, et WM. McQUEEN

Par l'acte d'incorporation, cinq piastres sur chaque action devront être payées aux Commissaires au moment de la souscription. 13 mars—1m

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS

IL a été arrêté par la direction, que le payement des actions se ferait comme suit:

Un 10me. comptant, et pour la balance les actionnaires fourniront leurs billets pour un vingtième chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.

Par ordre de la direction.

J B. S. ST. AMAND, Secrétaire protem. 15 mars

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.

EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés) à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.

Par ordre de la direction,

J. B. S. ST. AMAND, Secr. pro tem. 10 mars

Compagnie d'Assurance de l'Union.

CETTE compagnie, est prête maintenant, à assurer contre le feu, et les risques de mer et de rivières, garantissant également les lettres de changes, et billets à ordre, à leur bureau, rue du Camp no 42.

EDWARD BARRY, Président. 2 mars

Compagnie d'Assurance de l'Union,

Nouvelle-Orléans, 7 Mars 1837.

IL sera procédé à l'élection de neuf Directeurs pour cette Institution, pour l'année suivante, lundi le 27 du courant, au Bureau de la Compagnie, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. 7 mars—18

Compagnie d'assurance de l'Union.

Nouvelle Orleans, le 3 fev. 1837.

LA réouverture des livres de la Compagnie d'assurance de l'Union aura lieu aujourd'hui à 10 heures au local de la banque de la Compagnie du chemin à coulisses d'Atchafalaya. Par ordre des commissaires.

3 fev rue du Camp.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce. 3 nov

Bureau de la Compagnie du chemin à coulisses de la Nlle Orléans à Nashville.

RESOLU que le président est autorisé à faire un appel aux actionnaires relativement à un paiement de $5 par action, qui sera effectué le 20 d'avril prochain, conformément à la 6e. section de la charte. Extrait des minutes de l'Institution.

(Signé) McNAIR, secrétaire.

En exécution de la susdite résolution, les actionnaires de la dite compagnie sont requis par le présent avis, d'effectuer, au bureau de la compagnie dans la ville de la Nouvelle Orléans, le paiement de $5 sur le montant de chacune des actions dont ils sont détenteurs, le 20 avril prochain, à défaut de quoi l'action pour laquelle ce paiement n'aura pas eu lieu, sera annulée.

M W HOFFMAN président. 15 fev—10,1pe

$20 de Récompense.

S'EST absenté de la Presse à Coton d'Orléans, Vendredi dernier 24 du courant, le nègre nommé Charles-Bell, âgé d'environ 29 ans, peau noire taille de 5 pieds 10 pouces, et fortement constitué, est charpentier, et ch. [illegible] sans doute à s'employer, la récompense sus-dite sera donnée à celui qui le rendra au soussigné.

JAS W. BEHA, Presse à Coton d'Orléans. 3 avril—6

LES soussignés avant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisses de Carrollton informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisse depuis le 1er Janvier dernier. Toutes comptes à partir de cette époque devront être présentés au Bureau des soussignés, à Carrollton ou à la maison des chars à la Nouvelle Orléans.

Ils préviennent également le public qu'ils ne répondront d'aucunes dettes contractées en leur nom, sans un ordre écrit par eux.

HARPER & MERRICK. 25 mars

AVIS—Certificat No. 230, de 9 actions du capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, au nom de J L Florence, ayant dernièrement perdu ou égaré. Avis est par le présent donné que 90 jours après la date il sera fait demande pour le renouveler.

ED GOTTSCHALK, Courtier. 7 mars—1m,2pe

AVIS—Les propriétaires de terrains ou Ilets à Bloomingdale, faisant face aux rues courant de fleuve au bois, sont requis en vertu des règlemens de la paroisse d'avoir à faire les fossés et ponts en face de leurs propriétés. Ces fossés devront être faits en laissant 4 pieds de banquettes, et ce, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis; faute de quoi les dits travaux seront faits aux frais des propriétaires.

Paroisse de Jefferson, 5 avril 1837

R. BEAUVAIS, Syndic. 6 avril—10

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Conn—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Laurel, l'exécuteur testamentaire de feu John Conn, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour,

W F C DUPLESSIS, Reg des Tes. 6 av

Succession de feu Dunn.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le Régister des Testamens, administrateur de la succession de feu Thomas G. Dunn, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit Régister des Testamens déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testa. 6 av

RECUS—Par le navire la Huntsville, de New-York; Haches à boucherie, de la fabrique de Collin, petites Pipes, Cordages Goudronnées de Manille, assortis de 6 fils à 4 1/2, ps. Rottissoirs à Café, Cartes à jouer superfines, Montures de brides, Martingales, Courroies pour étriers, Manches de hache, &c.

LABADIE & JACQUELIN, rue de la Levée, No. 59. 28 mars

AVIS.—Les soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société, pour les affaires de commission en général, sous la raison de Crawford et Vernunfft. Ils tiennent leur bureau au no. 49, rue du Camp.

JOHN CRAWFORD, THEO. HERM. VERNUNFFT. 30 mars

BILLIARD A VENDRE—On désire vendre à bon marché pour du comptant ou pour un bon billet endossé, un Billard pour être enlevé de la place. Il conviendra pour la campagne, s'adresser au no 160 rue Magasin. 4 avril—6

No. 25, rue de Chartres, EN GROS ET EN DETAIL.

LE soussigné a l'honneur d'informer qu'il met en vente un superbe assortiment de mousseline française des plus à la mode. Leur qualité supérieure et le beau choix des dessins, assurent un prompt débit.

Aussi, en magasin, un bel assortiment de soie et satin que l'on offre au prix coûtant plutôt de risquer de les garder toute la saison; ceux qui en ont besoin feront bien de venir. Outre la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, il reçoit toutes les semaines des objets de fantaisie par toutes les importations de l'Est.

Les marchands de la ville et autres feront bien de visiter le magasin avant de faire leurs emplettes.

E. PLANT. 6 avril

RUE BOURBON, No. 327.

INSTITUT

Polyglotte, Scientifique et Industriel.

Directeur: **H. MAGNIN,**

PROFESSEURS ES LETTRES ET ES SCIENCES.

(Extrait du Prospectus général.)

Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale:—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hebreu, Grec, Latin;—Langues modernes; Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne; Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres:—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure. Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique;—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle

HONORAIRES.

Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.

ECOLE DU SOIR,

Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.

H. MAGNIN tient ouvert un cours spécial pour les adultes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. 7 jan

MESSRS. DOLBEAR & FRERES.

LA Méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques, a été imprimée et est en vente aux Académies d'écriture, rue de Chartres, No. 8, Nlle. Orléans; Broadway, No. 188, New-York, et rue Dauphine, Mobile.

On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.

On donnera aussi des leçons à des classes qui se réuniront dans une partie quelconque de la ville. On aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 25 m

[redacted]

né [illegible] pieds 10 ou 11 pouces, [illegible] chant à grande pas, la tête [illegible] rond: il est âgé de 30 ans, figure [illegible] dents de la machoire supérieure [illegible] montant sur la lèvre inférieure [illegible] veux qu'il relève sur le devant, [illegible] Il a l'attitude de morâté continuelle [illegible] qu'il chique, surtout lorsqu'il est [illegible] Bézon; il a une loupe ou croissance [illegible] re le dos il est vêtu proprement, [illegible] rond et quelque fois en habit noir; il [illegible] d'un pantalon de satinet américain [illegible] dré à carreaux noirs, avec sous-pieds. [illegible] forgeron et arrimeur, on présume qu'il cherchera à s'employer d'un de ces états et à se faire passer pour libre

La récompense ci-dessus sera donnée à qui le ramènera aux soussignés ou le fera loger dans une des geoles de cet Etat, en en donnant avis de suite au No. 166, rue de la Vieille Levée.

Les capitaines de navire et autres, sont priés de ne point donner asile à cet esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

FAURIE & DUTHIL. 30 mars

$5 DE RECOMPENSE

Il s'est absenté de chez le soussigné, depuis lundi soir, 20 du courant, au moment qu'on sonnait le tocsin, une jeune négresse nommée Grasse, créole parlant anglais et français, âgée de 16 ans, jolie de figure, et un mouchoir à la tête. On pourra avoir selon la rigueur des lois, les personnes qui l'auraient soutirée ou cachée. On payera la susdite récompense à quiconque la ramènera à son maître, encoignure des rues Royale et St Philippe, ou la conduira à la geôle.

L. BOREL 22 mars

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron le 4 de janvier dernier le nègre ANTHONY, ayant une cicatrice à la figure, parlant avec facilité, l'air sournois, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, d'une faible constitution. J'ai acheté ledit nègre de Mr. A. M. Heu de cette ville. Il y a environ un an, je pense qu'il est en ville. La récompense susdite sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de cet Etat, afin que je puisse le ravoir.

Ouest Baton Rouge 26 février 1837.

F. A WOODS. 28 fev—3m, 1ps.

Détenu à la geole de St J. Baptiste, le nègre nommé JOHN, disant appartenir à M. John Royce descendant du Tenessee avec plusieurs nègres qu'il venait vendre à la Nouvelle Orléans. Le propriétaire voudra bien le réclamer en se conformant à la loi.

Paroisse St Jean Baptiste, 1er avril 1837

A. LUMINAIS, shériff. 4 avril

Egaré ou Volé—Un cheval Sorel, ayant une étoile blanche au front, une selle espagnole, une bride à double rênes; la personne qui ramenera le dit cheval, sera libéralement récompensé, au

No. 14, rue Bienville. 31 mars

Compagnie du chemin à Coulisses du Golfe du Mexique.

A une assemblée des commissaires nommés par l'acte incorporant le chemin à coulisses du Golfe du Mexique, à laquelle étaient présents Messrs. L. Millaudon, John Parker, Stephen B. Proctor, Bazile B. Beauregard, John Kilshaw, Louis U. Gaunné, Gabriel N. Adard et Alfred Ducros, il a été résolu que les livres de souscription au fonds capital de la dite compagnie seront ouverts lundi le 1er. mai prochain, et resteront ouverts pendant vingt jours, les dimanches exceptés, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures A. M. aux lieux suivants au bureau du recorder de la troisième municipalité, à l'encoignure des rues Champs Elysées et Moreau, sous la surveillance de Mr. Louis U. Gaunné.

Au bureau de C B Beauregard, rue Condé entre St. Anne et du Maine, sous la surveillance de Mr. B. B. Beauregard.

Au bureau de Louis Janin, rue Conti entre Chartres et Royale, à côté de la banque de la Louisiane, sous la surveillance de Mr. John Kilshaw.

Au bureau de la Compagnie Atlantique d'Assurances rue du Canal entre les rues St Charles et du Camp, sous la surveillance de Mr. John Parker

Pour les commissaires,

LOUIS JANIN.

Extrait de la Charte Sec. 10me. Il est de plus décrété &c. Que les souscriptions pour les dites actions (de cent piastres chaque) seront payées de la manière suivante: deux piastres par action au moment de la souscription et la balance aux époques que les président et directeurs en fonction de la dite compagnie indiqueront, pourvu qu'à chaque fois le paiement de plus de dix piastres par action ne pourra être demandé, et pourvu aussi, que trente jours d'avis seront donnés, en anglais et en français, dans deux journaux imprimés à la Nouvelle-Orléans, pour le paiement de chaque terme. 28 mars—1m,2ps

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par

W. F VIGERS & Co, rue du Camp no 35

LETTRES DE CHANGE sur Amsterdam, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par

R. GRONING & Co. 5 av

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par

MARTINEAU, CRUGER & Co. 29 mars

LETTRES de change, sur la France et l'Angleterre à vendre par JOHN A. MERLE & Co. 20 mars 28

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par 31 mars KOHN, DARON & Co.

SUCRE—76 tierçons bonne qualité, Saindoux, 400 barillets, bonne qualité; Jambon, fumé de l'Ouest, assortis, à vendre par

G. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 5 av

TAMARIN—50 petits barils, en débarquement et à vendre par

ROBT. H. WHITE, 34, rue Gravier. 5 av

FARINE—1000 barils en débarquement et à vendre par 4 av

G. DORSEY

PORC—Mess et prime, à vendre par

G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

MAIS—1200 sacs en sacs par des chalans, et à vendre par

SOMERS & ALEXANDER.

AVOINE—[illegible] d'avoine, reçue par des chalans, à vendre par

SOMERS & ALEXANDER, 80, rue des Magasins. 4 av

WHISKEY et Graine de Lin—126 barils Whiskey et 9 [illegible] de Graine de lin, à vendre par

SOMERS & ALEXANDER, 80, rue des Magasins. 4 av

PORC—10 barils Porc mess, 100 do prime, à vendre par

R. GRONING & Co. 4 av

RIZ—50 tierçons Riz de Charleston, et à vendre par

L. D. C. WOOD. 4 av

RAISINS—150 caisses Raisins de Muscat, à vendre par

L. D C. WOOD. 4 av

PORC—300 barils de porc, mess et prime, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras. 4 avril

POMMES—600 boisseaux de pommes sèches, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras. 4 avril

BEURRE—50 tréquins de beurre de première qualité, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras. 4 avril

28 PEAUX DE CHEVREUIL.

Paquets venant d'être reçues, à vendre par

JAS. REED & Co. no. 35 Royale. 4 avril

WHISKEY DE MONONGAHELA—78 barils à vendre par

GALLWAY & BOUDOUSQUIE, 31, Commune. 1 avril

HUILE—Quelques barils d'Huile de Baleine; aussi, 6 barils do do épurée, à vendre par

L. D. C. WOOD, 22, rue Poydras. 4 av

15000 Livres jambons à bord d'un chalan à vendre par

GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras. 4 avril

GRAISSE—329 fréquins de graisse de seconde qualité, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras. 28 mars

DRAYS, Charettes et Dirt Conons, en débarquement des bricks Franklin & Rob Wain de Philadelphie, à vendre par

I. N. MAYNARD, Rue Poydras, no. 26. 18 mars—28

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lafayette.

Indiennes;

Do. à rouleaux;

Etoffes, soie et coton pour gilets

Casimirs,

Draps français;

Mouchoirs de soie façonné,

Do. Balazor;

Satinets blancs;

Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques.

FRED. CHEVREMONT. 23 fev

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hampton, Texas pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qui peuvent leur être confiées. Pour les renseignemens, chez

JAMES REED & Co, THOS. TOBY & Brothers, TURNER & WOODRUFF. 29 mars

UN jeune homme élevé dans les premières écoles de Paris, muni de diplômes et de certificats, après neuf ans de pratique dans l'instruction dans le Nord des Etats Unis, désire obtenir un emploi comme instituteur à la ville ou à la campagne, dans une plantation quelconque située dans les Etats du Sud.

Il peut enseigner plusieurs langues et principalement l'Anglais, le Français et l'Espagnol avec toutes les branches de l'éducation de college.

Toute lettre adressée à J. C. M à la poste, ou à l'office de l'Abeille, où sont ses références, recevra une prompte attention. 4 av—6

100 Souliers de Paris pour Dames.

douz. maroquin de couleur.

150 do. do noir.

100 do Satin turc.

BAS D'ECOSSE.

100 douz. bas de fil d'Ecosse blanc.

80 do do do écru.

Soie d'Italie noire et couleurs assorties, à vendre par

RAOUL ADAM, Rue Royale, No. 166. 1er. avril.—6.

CHARETTES, DRAYS, &c.—Charettes légères, Drays, Brouettes, en magasin à vendre par

I. N MAYNARD, No. 26 rue de Poydras. 1er. avril.

A VENDRE par les soussignés, vin médoc en barriques, du chateau margot embarqué,

CHS. ROGER & G. LABATUT. 15 mars

PORC—200 barils de Mess Porc, 50 do. de Prime à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras. 28 mars

MIEL—15 tierçons de Miel de Cuba, en débarquement du brick Francis, à vendre par

R. GRONING & Co. 4 av

LA Société existant entre les soussignés sous la raison de HOSKINS & WILCOCKS est aujourd'hui dissoute, d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'une ou l'autre des parties et les affaires seront continuées par Henry Hoskins, en son nom et pour son propre compte. WILLIAMS HOSKINS, BENJ. WILCOCKS.

Nlle.-Orléans, 11 mars 1837. 29 mars

406 paniers huile de Plagnol,

200 paniers huile de Bordeaux,

150 caisses fruits assortis,

12 caisses prunes,

290 caisses cérises de Gueland et Badin, blanches et noires bouteilles,

150 paniers anisette,

Assortiment de vins, liqueurs et eau-de-vie, à vendre par

PIUSSAN & LONGIS, 65, St. Louis 30 mars—4

WHISKEY—Rectifié et ordinaire à vendre par

G DORSEY. 4 av

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Madame Bertus—Vente par le register des testamens—Samedi, le vingtdeux ème jour du mois d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orleans, en date du dix février 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feue Marie Louise Rondeau, décédée l'épouse de Jean Bertus, les esclaves ci-après mentionnés:

FRANCOIS, un mulâtre, âgé d'environ vingt cinq ans.

ADELE, âgée d'environ quarante ans, blanchisseuse, cuisinière, un bon sujet.

[illegible] la vente. La moitié comptant, et la balance [illegible] de crédit, en billets endossés à satisfaction [illegible] hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

[illegible] de vente seront passés pardevant Hugues Pedesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars

SUCCESSION DE McCALEB—Vente par le régister des testamens—Mardi, vingt cinquième jour d'avril, mil huit cent trente sept, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Etat de la Louisiane, en date du 19 novembre 1836 ainsi que d'un ordre supplémentaire de la dite cour, en date du 10 décembre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à l'effet d'effectuer un partage, les biens fonds et esclaves ci après décrits, dépendant de la succession de feu Thomas F. McCaleb, savoir:

BIENS FONDS.

1. Deux lots de terre, situés au nouveau faubourg Marigny étant les numéros 10 et 11 de l'îlet no quatrevingt quatorze, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur, mesure française, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le vingt cinq juin 1830.

Conditions de la vente: à un crédit de six, douze, dix huit et vingt quatre mois, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale sur les dits biens fonds, les billets donnés en paiement des dits biens fonds porteront un intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils n'étaient pas payés à leur échéance, sans pour cela accorder aux acquéreurs le droit d'en retarder le paiement

W F C DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 23 mars

SUCCESSION de feu HARFORD—Vente par le Régister des Testamens.—Jeudi, le vingt septième jour d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du trente avril 1836, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu William H. Harford, l'esclave, savoir:

Dina ou Diana, négresse âgée d'environ trente ans, blanchisseuse ordinaire, repasseuse et cuisinière.

Conditions:—Six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, aux frais de l'acquéreur. 24 mars

SUCCESSION DE LACLOTTE—Vente par le Régister des Testamens.—En vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Etat de la Louisiane, en date du vingt et un mars 1837 j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis le samedi vingt-deux avril mil-huit cent trente-sept, midi, pour compte de la succession de feue Jeanne Laclotte, f. c. l., les esclaves suivants, savoir:

EDY ou JUDITH, négresse, âgée de dix-sept ou et demi.

MOSES, négrillon orphelin, âgé de huit ans et demi, frère de Judith.

LOUISA, négresse, âgée de quinze ans et demi.

TOUSSAINT, mulâtre, âgé de vingt-huit ans et demi, arrimeur.

Conditions de la vente: moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spécial jusqu'à final paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B.—Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore Seghers, not. pub. 23 mars

DANS L'AFFAIRE DU MINEUR HENRY SNOW—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi le cinq mai 1837, à midi à la bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte du mineur Henry Snow les esclaves ci-après décrits.

L'esclave Eliza âgée d'environ vingt cinq ans, avec ses deux enfans, l'un, garçon âgé d'environ quinze mois, et l'autre un petit enfant.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spécial jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier not pub. aux frais de l'acquéreur 3 av.

SUCCESSION DE HOUSSART, f. c. l.—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, le dix huitième jour d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans. Etat de la Louisiane, en date du quinze mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Félicité Houssart, f. c. l., les esclaves dont les noms suivent, savoir:

Henriette, mulâtresse âgée d'environ vingt cinq à trente ans, un peu couturière.

Marianne, négresse âgée d'environ soixante ans maladive.

Aimée, négresse âgée d'environ neuf ans.

Conditions de la vente—Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B.—Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, pardevant M Louis Feraud, notaire public 17 mars

SUCCESSION de madame DAVID.—Vente par le register des Testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, le lundi vingt-quatre avril 1837, à midi, le lot de terre ci-après décrit, dépendant de la succession de feue Jeanne Constance Robin Delogny, épouse décédée de John S. David, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Lacourse désigné par le numéro huit de l'îlet numéro vingt-un ayant soixante pieds de face à la Place Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur (le tout mesure française).

Conditions de la vente: Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules Mossy, not. pub. 23 mars

SUCCESSION de Jones—Vente par le régister des testamens—Le lundi, huit ème jour du mois de mai mil huit cent trente sept, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane en date du trente et un mars 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Sarah Jones, épouse décédée de Michel Jones et aussi pour le compte dudit Michael Jones, la propriété foncière ci-après décrite:

Un lot de terre situé dans le faubourg Annonciation, en cette ville, formant l'encoignure des rues Levée et Celeste, et mesurant soixante pieds de face au la première rue, sur une profondeur de cent vingt pieds sur la dernière rue, ensemble les améliorations qui sont dessus, étant la même propriété que ledit Michel Jones, acquit de Jacques F. Enoul Liveaudais, par acte passé devant Carlile Pollock, notaire public, le 27 janvier 1837

Conditions de la vente: mille piastres comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

W. F. C DUPLESSIS, rég. des testamens,

N. B—L'acte de vente se passera pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6 avril

SUCCESSION FERRY—Vente par le Régister des Testamens—Lundi dix sept avril 1837, à quatre heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, à mon bureau, pour compte de la succession de feu Irad Ferry, les meubles meublans appartenant à la dite succession.

Conditions: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS. Régister des Testamens. 3 avril

SUCCESSION DE FERRY—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi le cinq mai 1837, à midi, à la bourse, encoignure Chartres et St. Louis en vertu d'un ordre de vente rendu par la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Irad Ferry décédé l'esclave nommée Leah.

Condition de la vente: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, aux frais de l'acquéreur. 3 avril

SUCCESSION de Barrabino—Vente par le Régister des Testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 avril 1837, il sera, le samedi, six mai 1837, à midi, exposé en vente publique, à l'encan, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, pour compte de la succession de feue Adél. Lie Lessassier, femme de couleur libre, décédée épouse de Jean Frédéric O Barrabino, h. c. l., la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un Lot de Terre situé au faubourg Ste Marie, municipalité no. 2, dans la rue du Cirque, et formant la moitié d'un terrain désigné par le numéro quatre, sur un plan figuratif d'une portion de terre située au même faubourg, dressé par le sieur Joseph Pilié, lors voyer de cette ville, sous la date du 15 Décembre 1820, dont le dépôt a été fait en l'étude du sieur Benjamin Blanc, l r notaire, par acte sous la date du 27 du même mois de Décembre 1820. Le dit lot de terre ayant trente pieds de face à la dite rue du Cirque, sur une profondeur de quatre vingt neuf pieds neuf pouces ou plus, et attenant, borné d'un côté, conformément au dit plan, par l'autre moitié du dit lot numéro quatre et de l'autre côté par le lot désigné sous le numéro —

Conditions de la vente: Un cinquième comptant, et la balance à six, douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement

W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Testa. 4 av

SUCCESSION DE McCALEB.—Vente par le régister des testamens.—Vendredi, le quatorze Avril, mil huit cent trente sept, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 novembre 1836, ainsi que d'un ordre supplémentaire de la dite cour, en date du 10 décembre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à l'effet d'effectuer un partage, l'esclave ci-après décrit, dépendant de la succession de feu Thomas F. McCaleb, savoir.

George, mulâtre âgé d'environ douze ans, fils de Clara.

Conditions de la vente payable à un crédit de six mois, en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque spécial sur le dit esclave, le billet donné en paiement du dit esclave portera un intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'il n'était pas payé à son échéance, sans pour cela accorder à l'acquéreur le droit d'en retarder le paiement.

W F C DUPLESSIS, register des testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 mars

UNE dame française désire trouver une famille qui se rendrait en France et qui voudrait l'employer pour soigner des dames ou des enfans. S'adresser [illegible] 20 mars

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, vendredi 28 d'Avril, à midi, à la Bourse à l'encoignure des rues de Chartres et St Louis, à la salle ouvrière de M. J. W. Schaumburgh, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 de mars courant, par M. Barnett Sr. encanteur, la propriété ci-après désignée d'après un plan fait par John Schreiber, en date du 30 mai 1836, déposé dans le bureau de M. W. Y. Lewis not. pub.

Un Lot de terre, avec les batisses et les améliorations qui sont dessus, situé dans le faubourg Annonciation, dans l'îlet, limité par les rues Nouvelle-Levée St-James, Tchapitoulas et le Marché, le dit lot a 30 pieds 9 p. 3 l. de face sur la rue Tchapitoulas, sur 127 pieds, 10 p. et 5 lignes de profondeur.

Conditions—1-3 comptant, et l'acquéreur assumera le paiement de deux billets, le 1er. de la somme de $814 34 payable au mars 1838 et le second de la somme de $837 38 payable le 30 d'août 1838. La balance à un et deux ans en date du 6 mars 1839, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant M. W. Y. Lewis, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 24 mars—30

Vente à l'Encan.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lundi 24 Avril 1837, à midi précis, les propriétés suivantes, cédées par M. Jean-Baptiste Degruy, à ses créanciers savoir:

1. YANGA, nègre de 41 ans,

2. CELESTE, négresse de 31 ans.

3. Une Terre, formant une île, située dans la paroisse Jefferson, District de Barataria, à environ 18 lieues de la Nouvelle Orléans, et du même bord de la Barataria par lequel elle est bornée d'un côté, et de l'autre par le Bayou St. Denis; ladite île ayant environ une lieue de face, sur environ deux lieues de profondeur, et environ cinq à six lieues de contour.

4. Une Terre située dans la même paroisse et le même District, à environ 4 lieues du fleuve, mesurant dix arpens de face au Bayou Barataria, autrement dit Bayou Villars, ou rivière des Ouatchas, avec toute la profondeur qui y appartient et qui s'étend jusqu'aux prairies noyées, dont une profondeur d'environ 40 arpens seulement est garantie, savoir: Jusqu'aux lignes de la terre ci-devant appartenant à Mme. veuve Palao. Cette terre est bornée d'un côté par une terre semblable le Mr. A. D'hémécourt, maintenant de Mr. L. Millaudon, aux droits de Laronde, ci-devant Guerbois; et de l'autre côté par les lots Nos. 5 et 6, et par les deux morceaux intermédiaires réclamés par Mr. John McDonough aux droits de Jourdan et de Pelletan.

5o. Une Terre adjoignant celle qui précède, et mesurant 20 arpens de face au même bayou ou rivière, sur quarante arpens et plus, de profondeur; bornée d'un côté par la précédente terre No. 4, de l'autre côté par le bayou Désbaroux, et par une cyprière appartenant à Mr. Laurent Millaudon, et dans le fond par une terre réclamée par Mr. John McDonough aux droits de Jourdan.

6. La profondeur ultérieure du dit morceau de terre No. 5, qui se trouve au delà de sa première profondeur de quarante arpens, et aussi au delà de sa seconde profondeur de 40 arpens, reclamée par Mr John McDonough, laquelle profondeur ultérieure consiste dans toute l'étendue de terre qui se trouve entre les deux lignes parallèles formant une face de 20 arpens à prendre à la distance de 40 arpens au Bayou Barataria, et s'étendant jusqu'aux prairies noyées; bornée par [illegible] les lots qu'il a avec No. 5, c'est-à-dire par la terre No. 4 d'un côté, et par Mr. Laurent Millaudon de l'autre côté

7. Une terre consistant en prairies, avec une petite bordure de bois, face au bayou Barataria, et s'étendant [illegible] du bayou Chaland jusqu'au bayou de la Compensation, mesurant environ 35 arpens de face, sur une profondeur de 20 arpens.

8. Une Terre consistant en prairies, face au bayou Barataria, et s'étendant depuis le bayou de la Compensation jusqu'au bayou de la Barrière, mesurant environ 37 arpens de face, sur une profondeur de 20 arpens.

9. Une Terre consistant en cyprière, avec une petite portion seulement de prairies sur les derrières, mesurant environ 36 arpens de face au bayou Barataria, sur une profondeur de 20 arpens, bornée d'un côté par le bayou de la Barrière, et de l'autre côté par la terre No. 10 ci-après.

10 Une Terre consistant en cyprière, avec une petite portion seulement de prairies sur les derrières; face au bayou Barataria, depuis la terre No. 9 ci-devant jusqu'au point où le prolongement d'une certaine ligne de limites rencontre le bayou Barataria, savoir: la ligne qui court du Mississipi et sépare l'habitation de Mr. Nicolas Reggio de celles de Messrs. Lavergne et les frères Villeré, ladite terre mesurant environ 36 arpens de face au bayou Barataria, sur une profondeur de 20 arpens.

11. Une cyprière face au bayou Barataria, et s'étendant entre le prolongement des deux lignes de l'habitation de messieurs H. Lavergne et Villeré frères, sur le fleuve; ladite cyprière ayant environ 24 3/4 arpens de face, sur une profondeur irrégulière d'environ 20 arpens.

12 Une cyprière face au bayou Barataria, et s'étendant entre le prolongement des deux lignes de l'habitation de Mr. David Urquhart sur le fleuve; la dite cyprière ayant 29 1-4 arpens de face sur une profondeur irrégulière d'environ 20 arpens

13. Une cyprière faisant face en partie au bayou Barataria, et en partie à la limite du fond de la terre Cazelar, et s'étendant entre le prolongement des deux lignes de l'habitation de Mr. Félix Forstall, sur le fleuve; ladite cyprière mesurant ensemble sur les deux faces, environ 46 arpens, sur une profondeur irrégulière d'environ 20 arpens.

14. Une Terre ayant environ 600 arpens de superficie plus ou moins, consistant en cyprières et prairies, située près le bayou Barataria, et joignant d'un côté la terre No. 12 qui précède, et de l'autre côté d'un bout les terres vacantes, et de l'autre bout le fond de la terre Caselard, qui avec celles de Duenas et autres séparent la dite terre No. 14, du bayou Barataria.

Conditions—Les onze morceaux de terre désignés par les Nos 4 jusqu'à 14 inclusivement, seront vendus d'après les plans qui en sont faits par Mr. Alfeu d'Hémécourt, député arpenteur, et qui seront exhibés à la Bourse, quelques jours avant la vente.

Les esclaves payables en trois termes égaux en tout mars de chacune des années 1838, 1839 et 1840; et les douze morceaux de terre payables en quatre termes égaux en tout mars de chacune des années 1838, 1839, 1840 et 1841; le tout respectivement en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur les propriétés vendues.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, devant Mr. Théodore Seghers, not. pub. 22 mars—5 1ps

PAR E. BOUNY & GUINAULT.

IL sera vendu samedi 22 avril prochain, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'hon. Cou. des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 17 février 1837, et pour compte de la succession de feu Arnaud Mignon,

Les propriétés suivantes dépendant de la sus-dite succession. La moitié indivise de 4 lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Doralde; ces terrains sont désignés par les Nos. 1 et 2 de l'îlet 12, et 2 et 3 de l'îlet 13, d'après un plan dressé le 31 mars 1835, et déposé pour recours en l'étude de Felix Armas, not. pub.

Le lot No. 1, îlet 12, forme encoignure des rues Congrès et Craps, et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur.

Le lot No. 2 est contigu au lot No. 1 et de même dimension.

Les lots No. 2 et 3 de l'îlet 13 mesurent chacun 46 pieds de face à la rue du Congrès, entre les rues Amour et Bons Enfans, sur 95 pieds de profondeur

Nelly, négresse âgée de 35 ans, avec son enfant Rosalie de deux ans. Antoine, mulâtre, âgé d'environ 25 ans.

Conditions—Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois, pour la moitié indivise des terrains $97 50, payables, le 6 avril 1837; même somme payable le 6 avril 1838, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Félix de Armas, not. pub. 21 mars—4,1ps

LOTERIE

DES ECOLES GRATUITES.

Classe No. 87, pour 1837,

Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 15 Avril 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hasard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1 PRIX	de	$12,000	est	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	600	"	6,000
10	"	500	"	5,000
15	"	300	"	4,500
170	"	140	"	23,800
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
2780	"	10	"	27,800
23436	"	5	"	117,180

27814 PRIX, montant à $ 242,000

Les billets sont seulement de 5 piastres, moitié 2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets $125 garantis devoir tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 2, à l'Arcade de Banks; au No. 87, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.

J. K. MEAD, Directeur. 10 av—6m

BISOCHE FRERES reçoivent par le navire Hâvre, un assortiment complet de marchandises, telles que Lingeries du dernier goût et en tous genres; Echarpes petites et grandes en fil et gaze nouvelles; Châle Fichus; Gants de fils nouveaux; Mantilles de dentelle noire; Chemises en couleurs; Fleurs de modes et autres articles de goût qu'ils offrent à vendre en gros et en détail.

133, rue Royale 7 av

ENCRE A MARQUER LE LINGE, DE PAYSON.

A VENDRE par le soussigné, plusieurs grosses de la dite encre garantie bonne; elle est préférable à toutes les autres, attendu, que l'on peut marquer toute espèce d'étoffe sans aucune préparation préalable.

A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale. 7 av—3

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—197 ballots en débarquement du navire Liverpool, à vendre par

R G HOBBS, 12 rue de la Douane. 8 av

HABILLEMENTS Nouveaux à la Mode.—Francisco Prados et John Arnaud, ont l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils ont établi un magasin d'habillemens, No. 50, Vieille Levée, une porte au dessus de la rue Conti. Ils se sont arrangés à New-York pour avoir tout ce qui est nouveau et des meilleures qualités concernant leur commerce; ils viennent de recevoir un envoi d'Habits et Redingottes de mérinos, première qualité; Bombazinet Drapé d'été; Habits et Vestes de mérinos, première qualité; Bombazine à raie et unie; Toile pour pantalons; Soie figurée; Satin noir, &c.

FRANCISCO PRADOS, 50, rue de la Vieille Levée. 6 av

UN jeune homme désire trouver une place comme commis marchand dans un magasin de marchandises sèches. Il a de l'expérience et a fait des affaires dans le Nord, l'Est et le Sud comme commis du dehors; il connait particulièrement la ville, et peut donner de bons renseignemens. Un mot adressé à B au bureau de l'Abeille, recevra de suite une réponse 31 mars

RECU par le navire Eleanor, de Bordeaux.

20 demi pipes eau de vie (Cognac.)

10 do do vieille (Cuenu.)

1,000 caisses vin rouge et blanc des meilleures crûs.

20 barils graines d'oiseaux et lentilles.

GUERIN & POUVERIN, Encoignure Dumaine et Royale. 21 mars—11

CHANGEMENT DE DOMICILE—A. Coquevielle & Co, préviennent leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur magasin de Comestibles de la rue de la Vieille Levée no 26 à la rue Toulouse no 20, coin de celle de Chartres. 6 av

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mardi le 11 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une négresse nommée Mélie, âgée d'environ 27 ans, depuis 10 ans dans le pays, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, un peu couturière.

Une négresse créole, nommée Charlotte, âgée d'environ 26 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne domestique de maison, avec ses deux enfants. Ces esclaves sont pleinement garantis.

Conditions: 3 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait payement. L'acte de vente pardevant Mr. C. Pollock, not pub aux frais des acquéreurs 8 avril

PAR J B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi, 13 du courant à 4 heures P. M. rue Conti, entre Levee et Chartres, une quantité de fayence, pots à fleurs &c. 8 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI, 12 avril 1837, à midi précis, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, la propriété suivante, provenant de la succession de Charlotte Wiltz, pour régler les affaires des héritiers majeurs de la susdite.

Un Terrain situé rue Dauphine, No.——, entre les rues Ste Anne et Dumaine, borné d'un côté par la propriété de Adélaïde Caselar et de l'autre par celle de madame Ternan, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ayant dessus une jolie Maison en briques, presque neuve, couverte en tuiles plates, de quatre appartemens; ayant derrière une galerie fermée, et à chaques bouts une cave, et dessus un cabinet pouvant servir de chambre à coucher; dans la cour, il y a un édifice en briques à étage, ayant deux chambres à domestiques en haut et 2 cuisines en bas; latrines et puits en briques; la cour est parfaitement carrelée en briques, il y a aussi un corridor découvert qui conduit de la cour à la rue. La maison et le tout ensemble est parfaitement entretenu et offre une agréable résidence pour une famille.

Conditions: Payable à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement à leurs échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent sans pour cela que l'on puisse en éloigner le paiement. 8 av

PAR J LE CARPENTIER.

IL sera vendu, mardi prochain 11 du courant, à 4 heures après midi, sur la levée, vis à vis le poteau no 107, par ordre et sous l'inspection du gardien du port, pour le compte de qui il appartiendra,

De 11 à 5000 feuilles de cuivre (le pesant digne de l'attention des fondeurs.

Un Cable de 7 pouces; un do 4 1/2, un do 5 1/2, une grande voile, 2 voiles d'Etai et celles de Perroquets appartenant au navire Katharine Jackson, capt. Peabody. 8 av

PAR P. E. TRICOU & H. REMY

IL sera vendu mercredi, 12 Avril prochain, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et Saint Louis,

80 Esclaves de Choix.

Parmi lesquels se trouvent un maître forgeron et plusieurs ouvriers de briques

Des petites affiches seront distribuées au moment de la vente, où l'âge, les talens, les qualités, &c. de chaque esclave seront énoncés

Conditions: Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à son échéance, portera un intérêt à raison de dix pour cent l'an sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés par Félix Grima notaire, aux frais des acquéreurs. 27 mars

AVIS—Messieurs C. H. Cook, Joseph Duret Munson Wilmot et John J. Parker, acquéreurs de plusieurs terrains situés sur la rivière Tangipao, Etat de la Louisiane, vendus par M Barnett Sr. encanteur le 19 de janvier dernier sont requis de passer dans un délai de 10 jours de la date de cette publication à l'office de H. B Cenas notaire public afin de remplir les conditions de la vente, dans le cas contraire les dits terrains seront revendus pour leurs comptes et risques le 12 avril prochain à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis par M. Barnett Sr. 3 avril

AVIS—Messieurs F. B Prengac, Antoine Chamons, L Rocquet, Joseph Agnier, Joseph Michel, Félix Lambert, Michel Biret, M. Tailhand, R Chauvin, A Perrault, P Lay et Jacques Lefort, qui se sont rendus adjudicataires de divers terrains au faubourg Washington, dans la partie ci-devant connue sous le nom d'habitation Pantely, à la vente publique faite le 3 mars dernier par messieurs T. Mossy & Garidel et P. E. Tricou, sont notifiés d'avoir à accomplir dans dix jours de la présente date, en l'étude de Carlile Pollock, notaire, les conditions de leurs ventes, à défaut de quoi, et ce délai expiré, les terrains qu'ils se sont fait adjuger, seront revendus pour leur compte et risques respectifs, par les mêmes encanteurs, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres. 6 av—10

HOTEL DE LA BAIE SAINT LOUIS.

Le soussigné prévient respectueusement le public et ses amis, qu'ayant fait l'acquisition de l'Hôtel connu sous le nom d'Hôtel St. Martin, il a déjà tout préparé pour en faire l'ouverture le 1er. de Mai prochain.

Cet Hôtel si avantageusement connu par sa position, vient d'être amélioré par le soussigné, qui désireux de plaire et de recevoir convenablement les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage, d'une manière telle qu'il croit espérer avoir atteint le but qu'il s'est proposé. Cent personnes peuvent être commodément logées dans des chambres aérées et bien aérées. Avant fait choix d'une veuve respectable de cette ville pour surveiller aux besoins des dames, elles y seront parfaitement bien servies ainsi que leurs enfans.

On y trouvera des billards et une buvette pourvue des meilleurs liqueurs. Un jardin immense qu'il fait cultiver en ce moment, fournira à la table tous les légumes de la saison; il a pris à l'avance les mesures nécessaires pour avoir sous la main tous les approvisionnements qu'on peut se procurer sur les lieux. Un wharf est construit en face de l'Hôtel, et les bateaux à vapeur peuvent aborder aux sans aucune toutes les saisons de l'année. Des chambres à bains de la plus grande commodité ont été construites pour les Dames et les Messieurs.

Le soussigné prévient aussi les personnes qui désireront avoir avec elles leurs équipages, qu'il a fait construire une remise et une écurie où ils seront parfaitement logés et soignés.

PRIX DE LA PENSION:

Par mois,	$60
Les Enfans,	30
Les Domestiques,	30

J. SAINT CYR. 27 mars

A VENDRE.

La MAISON du café de Jefferson, dans la ville de Lafayette, sur l'est maison de deux experts nommés d'un commun accord. Cet endroit est assez connu. 24 mars

A VENDRE—Par B. Bouny courtier, passage de la Bourse, au centre de l'îlet entre St. Louis et Conti,

Un joli jeune mulâtre, âgé de 21 ans, bon domestique de maison et bien recommandé très une figure et pleinement garanti. 22 mars

EN débarquement du Dedalo, et à vendre par les soussignés:

150 caisses de vin de Bourgogne.

2 caisses contenant 200 boites sardines à l'huile de Colin.

H. FALOC & DUFOUR. 28 mars

EAU DE VIE de Cognac et de Champagne, en demi pipes et 1/4 de futailles.

Genièvre en demi pipes, à vendre pour clôre un compte.

Vin, vieux madère en pipes et 1/4 de baril, vieux Sherry des meilleures marques et barils et demi barils vieux Porto, en 1/4 do, à vendre pour clôre un compte.

Supérieur claret, Chateau Margaux, Lafite, Latour St Estèphe et Cabarrus, à vendre sous la clef de la Douane.

Champagne, 150 Paniers des meilleures marques, à vendre à bon marché pour clôre un compte, par

JOHN DE BROT. 21 mars

EN débarquement de la barque Josephine, venant de Philadelphie, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment complet de Drogues et Médicamens, parmi lesquels se trouvent

Des boîtes à vent uses com, lé ss;

Des Trousses d'instrumens de chirurgie;

Des Lancettes d'Evan;

Des Bandages de Marsh;

Des do à pomme d'ivoire;

Des do en os, &c.

A A. PEYCHAUD, 123, rue Royale. 29 mars

HUILE DE PALMACHRISTI,—12 barils en magasin à vendre par

LAVILLEBEUVRE & WALTON, 17, Magasins, 31 mars

EN débarquement, et à vendre par le soussigné

130 paniers huile d'Olive,

10 pipes eau de vie de Cognac,

5 demi pipes de fine Champagne,

25 tierçons vin blanc (grav. s),

4 boucauds fil à voile et à scene,

20 caisses fruits assortis à l'eau de vie,

300 caisses vin rouge St Estephe médoc.

A. S. GEORGES, rue St Louis no 81. 8 mars

TABAC A CHIQUER—78 caisses de tabac à chiquer, en débarquement. J. MATERRE, Saint Louis 10. 31 mars

ON demande un jeune homme de 15 à 16 ans, comme apprenti pour l'impression Lithographique. S'adresser au Bureau de l'*Abeille*. 5 av—

LE soussigné prie l'individu qui s'est servi de son nom pour publier le 3 du courant, un avis au sujet de Victoire Arnaud et son fils Victor, de passer chez lui, recevoir les frais de publication qu'il n'ont pas été payés.

P. CHIGE. 5 av—3

PELLETRIES—85 paquets de Pelleteries, en débarquement d'un bateau à vapeur et à vendre par

LAVILLEBEUVRE & WALTON, 17, rue des Magasins 5 av

AVIS.—Les soussignés ont ce jour, formé une société pour les affaires de commission, sous la raison de Reynolds, Byrne & Co., à la Nouvelle Orléans, et aux Natchez sous la raison de Reynolds, Marshall & Co.

JAMES M REYNOLDS, JOHN B BYRNE, LEVIN R. MARSHALL.

Nouvelle Orléans, le 20 mars 1837. 20 mars

CHEVAL EPAVE.

A été conduit chez le Soussigné, syndic District de la Paroisse de St. B. rnard, le 31 mois de Mars dernier, un Cheval Bay Brun, avec une tâche noire à l'épaule droite, et ayant une tâche blanche, sur la jambe gauche.

Une Jument noire ayant le pied gauche de devant et le pied droit de derrière blanc.

Un petit Cheval sorrel, étampé des lettres J L sur l'épaule gauche. Dans le cas que les dits chevaux ne seraient pas réclamés avant le 18 d'avril, ils seront vendus à l'encan par le soussigné syndic à dix heures du matin le même jour

JOSEPH SOLIS, Syndic. 3 avril—3,1ps

AGENCE générale.—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui, voulant quitter le pays ou s'en absenter seulement, y laisseraient des intérêts à soigner. Il fera en outre le courtage de change dans toutes ses branches, et s'entremettra pour tous achats ou ventes de propriétés ou produits.

S'adresser rue Conti, No. 58.

F. LAVILLE. 5 oct—6m,2ps

BOIS ET CHARBONS—Le soussigné a réduit le prix du chêne et du frêne à $8 la corde, les hôtels et les maisons publiques commenceront à jouir de leur premier privilège, il leur sera fait une réduction sur le prix ci dessus.

700 barils de Charbon à vendre au prix ordinaire, charbon anglais à 3 piastres le baril par

W. E. & R. MURPHY, Rue du Bassin, no. 132. 15 mars

MM. DOLBEAR & BROTHER, ont l'honneur d'informer les dames qui désirent prendre des leçons d'écriture, cette saison, à leur domicile, qu'elles en sont prié de commencer ce mois ci.

No. 8, rue de Chartres. 8 av

SEL DE LIVERPOOL—Sel fin et gros en bon ordre et dans de grands sacs, en débarquement et à vendre par

CARRIERE DARAN & Co. no 11 et 15 rue St Louis.

LIQUEURS—Véritables liqueurs de la Martinique, à vendre par

A CHOPARD, 26, rue de Chartres.

TERMS [illegible]

Coastwise.

FOR NEW [illegible]

FOR RICHMOND

FOR BOSTON

FOR NEW YORK

FOR LIVERPOOL

FOR CORK

REMOVAL. [illegible]

STRAYED [illegible] with a long [illegible] an ulcer or proud flesh [illegible] of a negro boy. Whoever [illegible] to No. 143 St. Anne [illegible] warded.